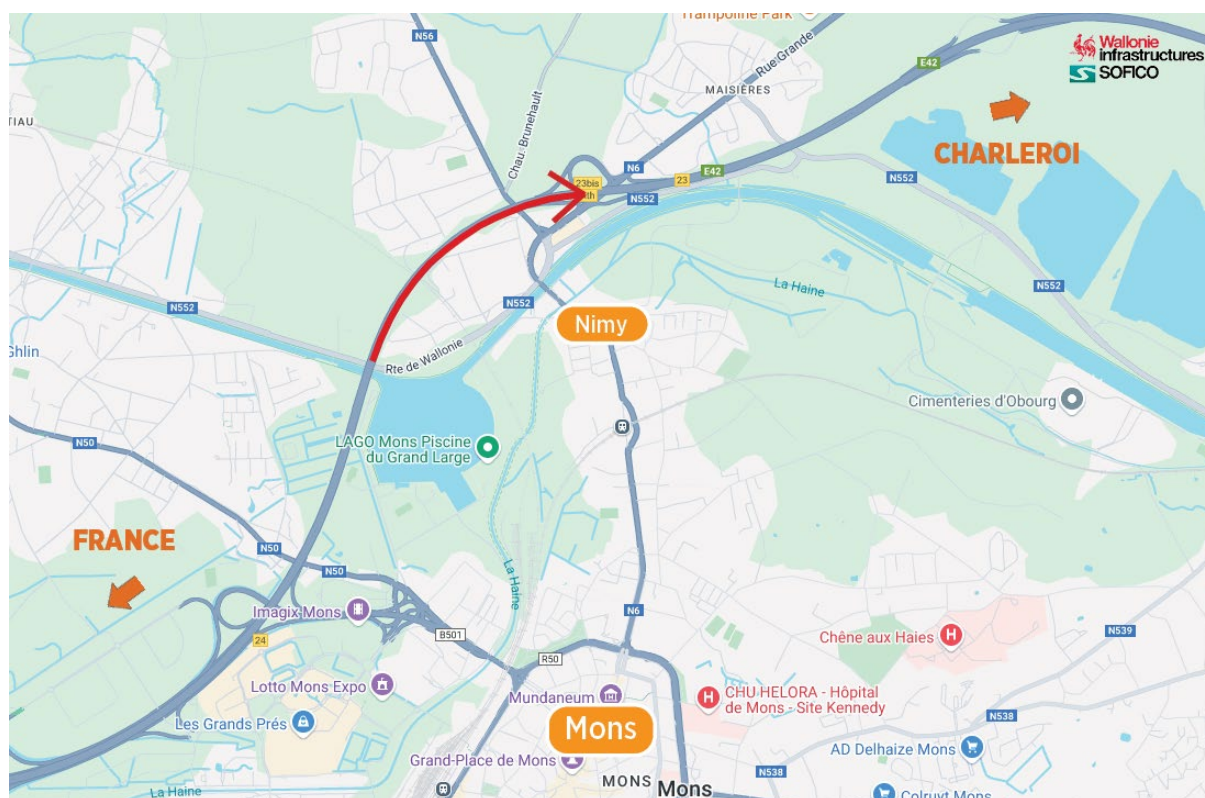


E42-E19/A7 – Mons : chantier exclusivement de nuit pour remplacer les panneaux antibruit à hauteur de Nimy vers Charleroi

5 août 2025

Comme annoncé, un chantier visant à remplacer les panneaux antibruit longeant l'E42-E19/A7 à Nimy (Mons), en direction de Charleroi, débutera ce dimanche 10 août en soirée. Ces travaux seront menés exclusivement de nuit afin de minimiser leur impact sur la circulation et permettront d'améliorer durablement le cadre de vie des riverains.



DES ÉQUIPEMENTS POUR DIMINUER LES NUISANCES SONORES

Les nouveaux panneaux acoustiques se situeront le long de l'E42-E19/A7 et borderont les voies en direction de Charleroi, à hauteur de Nimy (Mons), sur une distance d'environ 1,5 km. Le chantier consiste à retirer l'ensemble de la structure

existante et à installer un nouveau dispositif antibruit plus performant sur l'ensemble de la zone.

Cette rénovation de l'infrastructure existante **améliorera considérablement le confort auditif des riverains**. Au total, ce sont plus de **5.700m²** d'écrans antibruit qui vont être installés afin de réduire durablement les nuisances sonores en provenance de l'autoroute.

Pour rappel, les zones d'intervention sont déterminées sur base des cartographies stratégiques du bruit en provenance des infrastructures routières, analysées par rapport aux limites définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 et par la population impactée. Elles sont également dictées par une démarche de gestion des actifs présents sur le réseau nécessitant une mise à neuf.

Les écrans antibruit choisis pour réduire durablement les nuisances sonores seront en **béton absorbant** et présenteront l'allure suivante, identique à celle des écrans antibruit positionnés sur le même axe autoroutier en direction de la France :



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

A partir de ce dimanche 10 août, jusqu'à la fin de l'année, toutes les nuits du dimanche soir au vendredi matin, entre 20h et 6h30 du matin, la circulation sur l'E42-E19/A7, à hauteur de Nimy, en direction de Charleroi, s'effectuera sur une seule bande de circulation avec une vitesse maximale limitée à 70km/h.

Ces travaux représentent un budget de près de €2,1 millions HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage, dans le cadre du « Plan Infrastructures et Mobilité Pour Tous 2020-2027 », enveloppe « Dispositifs antibruit ».

Ils seront réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la SM SOGEPLANT/SOTRAPLANT qui a été désignée par marché public pour leur exécution.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   